



MAIRIE DE LONGVILLIERS
☎ 01.30.41.33.96
Numéro édité par la
Commission Bulletin Municipal
mairie.longvilliers@wanadoo.fr
<http://longvilliers.free.fr>

Vivre à Longvilliers

"Garde Champêtre" Infos

JUIN 2011

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable dans la région d'Ablis (S.I.A.E.P)

CHANGEMENT DE SYNDICAT À LA BÂTE

Nous avons été raccordés au Syndicat d'Ablis avec quelques mois de retard, dû à un hiver précoce et rigoureux, puis à cause de problèmes techniques de raccordement sur la route de Bandeville, consécutifs à des sources au point de raccordement. Enfin, le jour de la mise en service des réseaux, une pression supérieure à celle d'Angervilliers a entraîné des fuites chez des particuliers.

Si le syndicat m'avait laissé entendre qu'il y aurait vraisemblablement deux ou trois situations préoccupantes, il en a malheureusement sous-estimé le nombre. J'en suis particulièrement désolé car tout ce travail a été réalisé dans le but d'améliorer la desserte d'eau et non vous créer des préoccupations.

Pour normaliser la situation, le S.I.A.E.P a installé un réducteur de pression sur le réseau. Le Syndicat s'est engagé à prendre à son compte les petits incidents et à faire intervenir son assurance pour les situations plus importantes.

LA FÊTE DE LONGVILLIERS / FÊTE DES ÉCOLES

Samedi 25 juin 2011

Amis des écoles :

Le samedi 25 juin 2011, à partir de 14H30 aura lieu le spectacle de fin d'année réalisé par les élèves des écoles de Rochefort et Longvilliers. Celui-ci se déroulera sur la place de l'Église de Longvilliers. Venez nombreux applaudir les enfants et participer aux diverses animations de l'après midi.

Comité des Fêtes :

Après avoir regardé le spectacle des enfants, un salon du livre et une exposition de peintres locaux aura lieu à la mairie de Longvilliers de 10h00 à 18h00.

Venez finir cette journée en participant au repas champêtre, admirer le spectacle pyrotechnique, et danser tout au long de la soirée. Nous vous attendons très nombreux pour partager cette journée avec nous !

RESTRICTION PROVISOIRE DES PRÉLÈVEMENTS ET DES USAGES DE L'EAU

Dans le complexe aquifère de Beauce et ses cours tributaires dans le département des Yvelines

Arrêté Préfectoral N° SE 2011-000078

Les prélèvements pour l'irrigation sont interdits du dimanche 8h au lundi 8h, soit 24 heures consécutives. Cette mesure entre en vigueur à compter du Dimanche 29 Mai 2011 à 8h.

Des mesures complémentaires renforcées et adaptées à la situation seront rapidement définies après concertation. Elles se substitueront aux présentes mesures.

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 avril 2011

Présents : M. ALLES, M. CHANCLUD, M. GEORGE, M. LECACHEUX, Mme LEFEVRE et Mme LACROIX. **Absents :** M. ZUMBIEHL qui donne pouvoir à Mme LEFEVRE, M. CORDIER qui donne pouvoir à M. CHANCLUD, Mme DUPONT qui donne pouvoir à Mme LACROIX, M. CRISTOFOLI, et M. MAILLET. **Secrétaire de séance :** Mme LEFEVRE.

Vote des taux d'imposition 2011 : En raison des nouvelles dispositions afférentes à la fiscalité locale prévues par la loi de finances 2010 et la réforme des Collectivités Locales, les taux des différentes taxes ont été modifiés. Pour la Taxe d'Habitation le taux départemental a été rajouté au taux communal et idem pour les trois autres taxes avec les autres collectivités territoriales. Variation sans incidence pour les contribuables.

M. le Maire propose de maintenir les taux municipaux modifiés, **sans augmentation pour cette année**. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide que les taux modifiés suite à la réforme s'élèvent à :

Taxe d'Habitation	9.98%
Taxe Foncière (bâti)	5.40%
Taxe Foncière (Non Bâti)	42.60%
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	16.01%

Taxe sur le M3 d'eau consommée 2011. M. le Maire propose de maintenir la taxe sur le M3 d'eau consommé part communale à 1.30€ (taux identique depuis 2007). Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte.

Demande de subvention – Abri bus Hameau de La Bâte : Le Conseil Général des Yvelines propose un programme d'aide aux communes pour l'implantation d'abri bus. Il s'avère nécessaire de remplacer l'abri bus au hameau de La Bâte, car il a été construit dans les années 1970 avec des panneaux en fibrociment. Le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite une subvention. Elle s'élèverait à 9 120€ HT soit 80% du montant de la dépense subventionnable plafonné à 11 400€ HT.

Demande de subvention "Les Lapins Bleus". La crèche associative "Les Lapins Bleus" de Saint Arnoult en Yvelines accueille des enfants de Longvilliers et souhaite bénéficier d'une subvention à ce titre. Le Conseil Municipal à l'unanimité étudiera cette proposition si le nom de ces enfants est communiqué à la commune.

Décision Modificative au BP 2011 - M14 : Numérisation des plans cadastraux. M. le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir modifier le budget M14 car il n'y a pas de compte d'attente pour la création d'un Plan Local d'Urbanisme. Les dépenses doivent être affectées au compte 202. Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise la modification du budget comme suit : Article 2313 : - 35 000, Article 202 : + 35 000.

Décision Modificative au BP 2011 - M14 : Inscription prélèvement GIR (Garantie Individuelle des Ressources). En raison des nouvelles dispositions afférentes à la Taxe Professionnelle, l'Etat assure une garantie individuelle de ressources afin de compenser les pertes de recettes de chaque collectivité constatées après réforme et après prise en compte de la DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle). La commune de Longvilliers a vu ses ressources 2011 augmentées, un prélèvement de 137 434€ est donc effectué. L'article afférent à ce prélèvement n'était pas créée au BP - 2011-M14. M. le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir modifier le Budget M14 comme suit. Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte :

Article 739116 (prélèvement GIR) :	137 434€
Article 022 (dépenses imprévues) :	22 644€
Article 61522 (bâtiments) :	27 553€
Article 7311 (contributions directes) :	87 237€

Demande de dégrèvement - Taxe assainissement Syndicat Intercommunal des Ecoles de Rochefort/Longvilliers : Le SIAEP d'Ablis signale qu'une fuite d'eau au compteur de l'école maternelle située à Longvilliers et géré par le SIE de Rochefort/Longvilliers a provoqué une consommation excessive et que de ce fait, le SIAEP d'Ablis a procédé à un dégrèvement de la facture d'eau. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de valider un dégrèvement identique au SIAEP d'Ablis, pour la partie assainissement, au SIE de Rochefort/Longvilliers.

SUCCINCT (suite)

QUESTIONS DIVERSES :

Demandes de subvention refusées pour : Secours Populaire Français, Catastrophe au Japon Solidarité des Communes Françaises.

Subvention reconduite pour les Restaurants du Cœur – Le relais du Cœur des Yvelines.

Intercommunalité : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise M. le Maire à poursuivre les modalités d'intégration de la commune de Longvilliers dans la communauté de communes de Plaines et Forêt d'Yvelines (Rambouillet).

Ouverture d'une ligne de trésorerie pour l'année 2011 : La précédente ligne de trésorerie sera clôturée début juin 2011. M. le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ouvrir une ligne de trésorerie pour l'année 2011. Le secrétariat envoie les pièces nécessaires à la banque et une délibération sera prise ultérieurement comprenant le taux d'intérêt et le montant.

La lettre fleurie : M. le Maire propose une aide de 500€ pour la lettre fleurie. Mme LEDOUX s'investit pour embellir la Commune, elle a installé un stand à la brocante de Longvilliers pour distribuer ses plants aux volontaires qui souhaitent fleurir devant chez eux. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette aide.

Commémoration du 8 mai : M. GEORGE fait un point sur le planning du week-end. M. le Maire demande aux conseillers, des volontaires pour conduire les aviateurs du terrain d'aviation de Villacoublay à l'hôtel de Rambouillet ainsi qu'à la stèle du Petit Plessis.

Illuminations de Noël : M. le Maire rappelle qu'un courrier de petites filles avait été adressé à M. le Maire concernant le manque d'illumination à Noël. M. le Maire propose de fixer un sapin dans chaque hameau. Il sera décoré par les enfants des hameaux qui le souhaitent accompagnés de leurs parents.

Cours de Secourisme : Mme LEFEVRE demande s'il y avait de nouvelles inscriptions, à ce jour aucune inscription.

Rapport 2010 sur le prix et la qualité de l'eau SIAEP d'Ablis : rapport disponible en Mairie.

La séance est levée à 23h 00

Pour extrait en Mairie le 5 mai 2011.

Carte IMAGINE-R

et

Dissolution du SICSA

Dans le cadre de l'intégration de la commune à une intercommunalité, les délégués du Syndicat Intercommunal du Canton de Saint-Arnoult (SICSA), ont décidé que ce dernier cesserait ses activités à partir du 1^{er} Janvier 2012, et la compétence des transports liés aux collégiens à la fin de cette année scolaire soit le 30 juin 2011.

Par conséquent, les parents devront :

- remplir le contrat Imagine-R,
- le faire tamponner au collège,
- remettre une copie du contrat à la mairie,
- demander une attestation de règlement,
- l'envoyer à l'agence Imagine-R à Cergy Pontoise avec le règlement du montant intégral de la carte, zone 5-6 suivant votre cas.

Le Conseil Municipal du vendredi 17 juin décidera du montant ou du pourcentage qu'il remboursera (pour information les lycéens et étudiants sont remboursés à 50% du prix de la carte Imagine-R).

Compte-tenu que toutes les communes du canton payaient les transports en fonction du nombre de collégiens inscrits (même si ceux-ci n'utilisaient pas le car), la gratuité des transports pouvait être ainsi offerte à tous les collégiens. Le versement de la commune de Longvilliers au SICSA en 2011, équivaut aussi à environ 50% du prix de la carte Imagine-R. Pour plus de renseignements, contactez la Mairie.

INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES

Inscriptions aux écoles

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, vous devez en premier lieu vous rendre au Syndicat Intercommunal des Écoles de Rochefort-Longvilliers, à la mairie de Rochefort, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Le S.I.E. vous remettra alors une attestation, ainsi qu'un dossier pour l'école maternelle. Il est ensuite nécessaire de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école et d'apporter plusieurs documents.

Pour plus de renseignements, veuillez vous rendre sur le site des écoles de Rochefort et Longvilliers <http://www.ec-rochefort.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique6>

Attention : L'inscription à l'école élémentaire des enfants actuellement scolarisés en grande section de maternelle **n'est pas** automatique. Il est nécessaire que vous fassiez les démarches afin d'inscrire votre enfant.

Inscription à la cantine et à l'étude

Les dossiers d'inscriptions de vos enfants à la cantine de l'école maternelle ou de l'école élémentaire, et à l'étude - service périscolaire assuré à l'école élémentaire de 16h30 à 18h00 - devaient être remis au plus tard le 16 juin auprès du Syndicat Intercommunal des Écoles. Vous pouvez toujours déposer votre dossier après cette date, mais il ne sera pas traité de manière prioritaire.

Garderie

L'association "L'hirondelle de Rochefort-Longvilliers" gère les garderies de l'école maternelle - matin et soir - et de l'école élémentaire - matin uniquement. Pour inscrire vos enfants, adressez-vous directement à l'école concernée.

Rappel des coordonnées

S.I.E. de la Mairie de Rochefort-en-Yvelines

Tél : 01.30.41.31.06

École Maternelle de Longvilliers

Route de Reculet 78730 Longvilliers

Tél : 01.30.41.37.07

École Élémentaire de Rochefort-en-Yvelines

2, rue Raymond Loewy 78730 Rochefort-en-Yvelines

Tél : 01.30.41.31.83

Dates à retenir pour les écoles :

La fin de l'année scolaire est fixée au vendredi 1^{er} juillet 2011 au soir.

La rentrée scolaire 2011-2012 aura lieu le lundi 5 septembre au matin.

TRAVAUX sur l'A10 - Péages sortie n°10 - Entrée et Sortie COMMUNE de LONGVILLIERS

A partir du 04 Juillet 2011, GTM ouvrira pour le compte de COFIROUTE, sur l'autoroute A10, un chantier de travaux publics, pour la modification des îlots et voies des péages entrée et sortie.

Durée approximative des travaux : 2 mois.

COMITE DES FÊTES ROCHEFORT-LONGVILLIERS

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS 2011

Le vide grenier qui a eu lieu le dimanche de Pâques fut un réel succès (beaucoup d'exposants) qui ont été satisfaits de leur vente. Notre première chasse à l'œuf a ravi de nombreux (petits et grands).

Date à retenir :

- Samedi et Dimanche 3 & 4 septembre : La Saint Gilles à Rochefort.
 - Samedi matin : Concours de pêche au trou de Rochefort-en-Yvelines.
 - Samedi soir : Repas et soirée musicale.
 - Dimanche journée : Marché artisanal, et vide grenier place des Halles.
 - Dimanche après-midi : Concours de pétanque, à côté du terrain de tennis de Rochefort-en-Yvelines.
- Dimanche 20 Novembre : Loto de la Ste Catherine à la salle des fêtes de Rochefort-en-Yvelines.

BIBLIOTHÈQUE

C'EST REPARTI !!! Pour le "Prix du roman de Rochefort". Dix romans seront à lire jusqu'au mois de Novembre, et au cours d'une soirée très conviviale, le jury composé des lecteurs élira le meilleur roman. Ouvert à tous!!!

LA BIBLIOTHEQUE SERA OUVERTE TOUS LES SAMEDIS DU MOIS D'AOÛT
(sauf le 13 Août)

UNION ROCHEFORT / LONGVILLIERS

Samedi 18 Juin 2011 : Tournoi de Tennis en double-surprise

Organisé par la section Tennis de l'UNION, sur les courts de L'UNION, près de la Salle des fêtes de Rochefort en Yvelines.

Début des rencontres : 9h30

Début de la phase finale : 14h30

La finale à 17h, sera suivie d'un pot de l'amitié offert par l'UNION.

Dimanche 19 Juin 2011 à 15h : Audition de fin d'année à la Salle des fêtes de Rochefort en Yvelines.

De la poésie, du théâtre, du chant choral, rien que du bonheur !!!

Vous êtes toutes et tous invités. **ENTRÉE LIBRE.**

Le forum de l'Union Rochefort/Longvilliers aura lieu le **Samedi 10 Septembre 2011**, de 10h à 18h à la Salle des Fêtes de Rochefort.

CHAMPIGNONS D'AUTOMNE

Nous prévoyons cette année une sortie de cueillette de champignons en forêt le dimanche 23 octobre en matinée. Les caprices des nouvelles conditions météorologiques ne nous permettent évidemment pas de prévoir quelle sera la qualité de cette prochaine saison, ce printemps ayant été un désastre en région parisienne ; les lieux et heure de rendez vous seront précisés en temps utile. Cette sortie sera précédée d'une brève présentation d'initiation le samedi 22 octobre à 11 heures à la mairie de Longvilliers.

Prévoyez sur vos agendas, les diverses expositions mycologiques de notre région :

Boissy sous Saint-Yon le dimanche 9 octobre,
Marcoussis (Orangerie du parc des célestins) les 1, 2 et 3 octobre.

FÊTE DU CINÉMA AU CRATÈRE

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Du 25 juin au 1er juillet, le Cratère sera en fête. Profitez-en pour faire le plein de nouveautés et de films toujours à l'affiche. Pour une place achetée, chaque séance suivante à 3,00€.

Une semaine pour nourrir votre culture cinématographique à un tarif attractif qui ravira les grands et les petits. Le Cratère vous invite à consulter le programme des films sur le site internet du cinéma.

www.lecratere.net

FESTIVITÉS DU CCAS ET DE FIN D'ANNÉE

- **CONNAISSEZ-VOUS LE CENTRE DU VITRAIL ?**

La sortie annuelle des séniors de Longvilliers aura lieu le samedi 3 décembre 2011. Restaurant et visite du centre du vitrail au programme. Un atelier situé à deux pas de chez nous et reconnu dans le monde entier pour son savoir faire.

- **POUR LES LÈVE-TÔT : VISITE DU MARCHÉ INTERNATIONAL DE RUNGIS**

Dans le cadre du partenariat des 5 CCAS avec les communes de Bonnelles, Bullion, La Celle les Bordes et Rochefort, Le CCAS de Longvilliers propose de vous emmener à **Rungis le 14 septembre prochain. Un rendez-vous vers 04H15 le matin** à Longvilliers. Visite de tous les « pavillons » : marée, viandes, fromages, primeurs, fleurs etc. qui se terminera par un bon petit déj' sur le coup de 8H00 (arrivée prévue vers 10H00 à Longvilliers).

- **POUR LES COUCHE-TARD : CIRQUE À MASSY OU COURSES EN NOCTURNE À VINCENNES**

Cette année, les CCAS de Longvilliers et des communes alentours multiplient leurs efforts afin de permettre à ceux qui le souhaitent davantage de sorties, de rencontres peu communes et enthousiasmantes. Au programme notamment : Le 20^{ème} anniversaire du festival du cirque de Massy, dîner et courses hippiques à Vincennes en nocturne, théâtre, etc. Un calendrier dense sera disponible dans le prochain bulletin de septembre.

LA TÉLÉASSISTANCE MOBILE

Vous connaissiez la télé assistance : un système connecté au téléphone de la maison, relié à une montre ou un collier et permettant de déclencher dans un rayon de 80 mètres, 24H/24 et 7J/7 une alarme en cas de problème (chute par exemple).

Aujourd'hui la technologie permet de rendre ce service utilisable dans tous vos déplacements. Que vous soyez seuls dans les bois pour une cueillette de champignons, en voyage à l'étranger ou simplement en visite chez un ami proche, ce mini téléphone portable (et son étui) permet de vous localiser par GPS et de vous joindre (par réseau GPRS ou GSM classique) afin de vous orienter, vous rassurer ou vous secourir si nécessaire. De plus, ce mini téléphone est proposé avec un forfait communication de 30 minutes par mois à destination de vos N° personnels (hors centrale de secours).

Renseignements et mise à disposition : ADMR de St Arnoult-en-Yvelines)
Tél : 01 30 59 39 44, 22 rue des remparts (à coté du super U)

A.M.A.P

(Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

Nous avons parlé dans le Bulletin "Vivre à Longvilliers" de Janvier 2009, des A.M.A.P et notamment de celle existant près de chez nous au : 4 Rue de la Gambade à Rouillon - 91 410 Dourdan.

Un nouveau "contrat panier" a été mis en place par l'Association le Panais (le panier dourdannais) le Mardi. Des places sont encore disponibles. Si vous êtes intéressés :

Contact : Philippe Dagueneu 01 60 81 95 44 - Courriel : contactpanais@gmail.com

Le Panais : 4 Rue de la Gambade 91410 - Hameau de Rouillon - 91 410 Dourdan.

Le Panais a établi un partenariat avec Daniel Evain, maraîcher Biologique.

TRAVAILLER L'ÉTÉ



Il n'est jamais trop tard pour postuler à un job d'été!

Une adresse: www.CIDJ, une mine d'informations pour la jeunesse, des postes à pourvoir sont proposés mais aussi des conseils!

www.pole emploi, annonces saisonnières ou autres
www.interims (il existe des intérimés spécialisés)

Contactez les espaces loisirs de notre région qui recrutent pour les 2 mois. Des devantures dans les villes voisines offrent des postes (serveurs, serveuses), vendeuses pour la période estivale. Les prestataires de service recrutent (gardiennage animaux) aide à la personne, courses, etc..... et puis proposez vos services! Bon courage !

OUVERTURE D'UN ATELIER GYMMÉMOIRE

NOUVEAU en septembre

A qui n'est-il pas arrivé de ne plus savoir ce qu'il est venu chercher dans une pièce de la maison ? Participer à un « atelier corps et mémoire » ou encore « gym mémoire » permet de réactiver ou améliorer sa fonction mnésique, en groupe et de façon ludique.

Sur 12 séances (1h à 1h15 par semaine) encadrées par une animatrice formée par la FFEPGV, l'atelier permet de renforcer les mécanismes de mémorisation en faisant des exercices de mise en train sensorielle, puis des exercices qui associent le physique et le mental, permettant de prendre conscience des mécanismes utilisés pour mémoriser. Cela permet de ré-activer, re-mobiliser la mémoire active dite à court terme qui a tendance à s'altérer avec l'âge. Toutes les entrées mémoire sont sollicitées, visuelles, auditives, olfactives, proprioceptives, kinesthésiques (perception consciente de la position par le mouvement). Le recours au « papier/crayon » est fréquent permettant un retour sur les situations vécues. Ces séances s'adressent aux personnes désireuses d'entretenir leur mémoire, aux personnes sédentaires soucieuses de garder leur autonomie le plus longtemps possible et aux personnes qui désirent lutter contre l'isolement et gagner en confiance (maximum 15 personnes par atelier).

Inscriptions au forum de septembre et par téléphone. Une séance découverte gratuite est proposée le mardi 21 juin à 14h à la salle de gym de l'USSA (sous réserve de modification)

Renseignements : Laurence ROUSSEL tél : 06 61 78 20 08 (présidente section gym USSA)

ADHÉSION USSA

Le forum des associations se tiendra le samedi 10 septembre sur le stade de St Arnoult en Yvelines de 10 h 00 à 18 h 00.

Les tarifs de la saison 2010/2011 pour les habitants de Longvilliers sont les suivants :

- 1^{ère} personne 22,00 €
- 2^{ème} personne (conjoint ou enfant de - de 21 ans) 22,00 €
- 3^{ème} personne (enfant de - de 21 ans) 11,50 €
- 4^{ème} personne et suivant(s) de - de 21 ans 7,00 €

LE PREMIER REFLEXE DANS LES MOMENTS DIFFICILES

31 23 OBSEQUES

Appel Gratuit, opérationnel 7/7

Un conseiller répond à toutes les questions relatives à un décès, telle que les premières démarches à effectuer, l'organisation de la cérémonie et renseigne de façon claire, précise et rassurante.

Site : 3123-obseques.fr

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine se dérouleront les **17 et 18 Septembre 2011**.

Le thème 2011 : " **Le voyage du patrimoine** ".

Longvilliers ouvrira à la visite l'Eglise Saint Pierre, le Dimanche 18 Septembre 2011 de 10h à 17h.
Cette visite sera suivie d'un **concert gratuit, offert par le Comité des fêtes de Rochefort Longvilliers :**

" De l'époque baroque au XXI ème siècle "

avec :

Jean Charles Gandrille à l'orgue

et

Célestin Guérin à la trompette.

Dès aujourd'hui, notez ce rendez-vous.

Le programme de ces journées sera donné dans le bulletin municipal de Septembre 2011.

COURS DE SECOURISME

En 2010 une douzaine de personnes ont suivi la formation aux premiers secours.

Ces cours ont été assurés par un formateur qualifié des pompiers de Saint Arnoult en Yvelines.

Cette formation s'est déroulée sur trois ½ journées, dans la salle du conseil municipal de Longvilliers et a été financée à 50% par la Mairie (en 2010 : 34€ à la charge du participant).

Devant la satisfaction unanime de tous les stagiaires, la mairie envisage d'organiser une deuxième session.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous rapidement auprès de la Mairie :

(Tel : 01 30 41 33 96, courriel : mairie.longvilliers@wanadoo.fr).

INSECTES / GUÊPES / FRELONS / ABEILLES

Les pompiers de Saint Arnoult en Yvelines ne se déplacent plus pour la destruction de nids d'insectes tels que guêpes et frelons. Il faut s'adresser à des intervenants privés.

Pour les insectes, guêpes et frelons :

Mr Sébastien JACOUD de Longvilliers effectue la destruction d'insectes, guêpes et frelons. Tel : 06 18 00 60 12

Courriel : sebastienjacoud@wanadoo.fr

Pour les abeilles, des apiculteurs enlèvent gratuitement les essaims.

Il est important d'agir rapidement afin que l'essaim ne s'installe pas, et rende l'intervention de l'apiculteur plus difficile.

Quatre apiculteurs des environs récupèrent les essaims :

Mme LAROCHE - HADDADENE de Longvilliers Tel : 06 83 05 89 23

Mr Christophe EVAÏN de Dourdan Tel : 06 19 27 27 04

Mr et Mme René GUILLAUME de Saint Arnoult en Yvelines Tel : 01 30 59 30 55, 06 89 80 57 66 / 06 83 53 37 41

Mr Cyril WAY de Villeconin (qui a des ruches à Bouc Etourdi) Tel : 01 69 92 27 54, portable 07 86 83 75 48.

CONSULTATION JURIDIQUE GRATUITE

Le troisième samedi de chaque mois. Inscription à la Mairie de St Arnoult en Yvelines.

Contact : 01 30 88 25 25 - 01 30 88 25 35

LE CONCILIATEUR

La conciliation est une bonne solution pour régler les problèmes de mitoyenneté, les conflits entre propriétaires et locataires, les querelles de voisinages, les nuisances diverses...

L'intervention du conciliateur est gratuite et sur rendez-vous.

Contact : 01 30 41 29 03

PAROISSE

La paroisse de Saint Arnoult en Yvelines regroupe 7 communes:

Saint-Arnoult-en-Yvelines, Ponthévrard,
Moutiers, Bullion, Longvilliers,
Rochefort-en-Yvelines, Clairefontaine,
La Celle-les-Bordes

Accueil et renseignement :
Tous les jours de 10h00 à 12h00
Presbytère:

81, rue Charles de Gaulle
78730 Saint Arnoult en Yvelines
Tél.: 01 30 41 20 20

Informations :

Vous trouverez toutes les informations pratiques de la Paroisse sur le site de la paroisse.

<http://advparoissedesaint-arnoult>

LA CANICULE et nous...



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
Je me protège du soleil.

Personnes isolées, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.

Tél : 01 30 41 33 96



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

OFFRES D'EMPLOI

L'Agence O2 de Rambouillet, société spécialisée dans la prestation de services aux particuliers (ménage, repassage, garde d'enfants), recrute en CDI :

- Assistant ménager H/F
- Assistant parental petite enfance (moins de 3 ans)
- Garde d'enfants de plus de 3 ans

S'adresser et envoyer votre CV à :

O2 Rambouillet
Mr TANET
46 Rue d'Angivillier
78 120 Rambouillet
Tel : 02 43 72 43 44
Courriel : emploi.rambouillet@o2.fr

EMPLOI SAISONNIER

La Mairie de Longvilliers recherche pour le mois de juillet et août 2011, un agent pour l'entretien des voiries, des espaces verts et divers.

Contactez la Mairie de Longvilliers
Tél : 01 30 41 33 96
mairie.longvilliers@wanadoo.fr

MISSION LOCALE

SIMULATIONS ENTRETIENS

Tous les lundis, sur rendez-vous

Pour ces ateliers, l'inscription se fait au
Tél : 01 34 83 34 12

BILAN PSYCHO-PROFESSIONNEL ET ESPACE ECOUTE EMPLOI À RAMBOUILLET

Joséphine LEPLAY, psychologue, apporte toutes les semaines un appui spécialisé pour aider les jeunes à définir leur projet professionnel ou permettre de débloquer les freins personnels qui gênent l'accès à l'emploi.

Les lundis et jeudis,
de 10h à 17h, sur rendez-vous

Mission Locale Intercommunale de Rambouillet

Galerie Marchande
2-6, rue Chasles – 78120 Rambouillet
Tél. 01 34 83 34 12

www.mission-locale-rambouillet.fr

du lundi au vendredi :
9h00-12h00 et 14h00-17h00

ADRESSE POSTALE UNIQUE SÉCURITE SOCIALE

C.P.A.M. des Yvelines
78085 YVELINES cedex 9

Désormais, vous composez simplement le **36 46**, un numéro simple à retenir et peu coûteux (prix d'un appel local depuis un poste fixe). De 8H00 à 20H00, du lundi au vendredi.

PÔLE SOCIAL Saint Arnoult en Yvelines PLANNING D'ÉTÉ

Caisse Primaire d'Assurance Maladie mardis et jeudis 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Caisse Régionale d'Assurance Maladie Ile de France sur rendez-vous au 01 39 20 33 30 de 9h00 à 12h00.

Caisse d'Allocation Familiale sur rendez-vous au 01 30 88 25 38.

DIRE Association Départementale d'aide aux victimes d'infractions sur rendez-vous au 01 30 88 25 38.

PRÉ-PLAINTE EN LIGNE

Vous êtes victime d'un vol, d'une dégradation, d'une escroquerie de vos biens commis par un auteur inconnu et vous disposez d'un accès Internet : Connectez vous au site de pré-plainte en ligne <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>.

Dès votre pré-plainte effectuée, les services de police ou de gendarmerie (selon votre lieu d'habitation) vous contacteront pour vous proposer un rendez-vous (selon vos disponibilités) qui permettra d'enregistrer votre plainte.

Les avantages de la pré-plainte:

- ❖ Gain de temps pour la victime qui de son domicile remplit le formulaire
- ❖ Choix du lieu de confirmation de la plainte et de l'horaire du rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie

Il est important de veiller à préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs. Seule la signature du document au commissariat ou à la gendarmerie vaut dépôt de plainte.

NOUVEAU à Longvilliers

Vous êtes à la recherche d'une location ou d'un achat immobilier :

La solution **ZABOU RECHERCHE**



ZABOU RECHERCHES
Accompagnatrice en Recherche Immobilière
Isabelle SAINT-LEGER

2 Le Petit Plessis
78730 LONGVILLIERS
06.86.81.52.94

zabourecherches@gmail.com
www.zabourecherches.sitew.com



GROUPEMENT DES YVELINES OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pour la sécurité de votre domicile, de votre commerce, de votre entreprise...

Comme en 2010, dans le cadre de leurs patrouilles, les gendarmes peuvent assurer des passages fréquents et surveiller vos biens durant votre absence.

Pour bénéficier de ce service, **PRESENTEZ-VOUS au moins 48 heures avant votre départ** à votre Brigade de Gendarmerie de Saint Arnoult en Yvelines (Tél : 01 61 08 32 30) et remplissez une demande individuelle.

Plus de renseignements sur le site officiel :

<http://www.defense.gouv.fr/gendarmerie>

Pour des vacances sereines, votre brigade vous conseille :

Comment s'y prendre :

Signaler votre absence, au moins 48 h à l'avance auprès de la Brigade de Gendarmerie dont vous dépendez.

Pendant votre absence, des patrouilles seront effectuées, de jour et de nuit, en semaine et le week-end.

Avant votre départ :

Si possible, **faites relever votre courrier** par un tiers. (Famille, voisin, ami). Vous pouvez également faire envoyer automatiquement votre courrier par les services postaux moyennant frais.

Faites ouvrir et fermer vos volets quotidiennement.

Vérifier ou faites vérifier vos fermants et serrures.

Ne laissez pas de valeurs ou de grosses sommes d'argent chez vous.

Demandez conseil à votre brigade de gendarmerie.

Sur votre lieu de vacances :

Stationner votre véhicule dans un lieu éclairé.

Ne laisser pas d'objets de valeur dans votre voiture, même cachés, qui pourraient attirer la convoitise des malfaiteurs.

Fermer correctement vitres et custodes. Enlever la façade de l'auto radio.

Bloquer le volant. L'emploi d'une « canne » est fortement conseillé.

Couper le contact lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour un très court instant, pour demander votre route ou en cas d'accrochage, même léger.

Fermer votre location, caravane ou habitation pendant votre absence.

Eviter de dormir la fenêtre ouverte, même à l'étage.

Si vous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée et ne laissez pas les clés de votre véhicule dans l'entrée.

**Appliquez ces quelques conseils simples, et passez
de
BONNES VACANCES!!!**

SICTOM

Avec ce Garde Champêtre, nous distribuons le journal du SICTOM de la région de Rambouillet. **Nous rappelons qu'il ne faut pas mettre les films d'emballage plastiques des bouteilles d'eau, revues, pubs.... dans la poubelle du tri sélectif (bleue). C'est une des principales causes de refus.**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MAIRIE DE LONGVILLIERS

4, route de Rochefort ☎ 01 30 41 33 96 ☎ 09 64 38 87 19 📠 01 30 41 46 18

La Mairie est ouverte au public :

le mardi de 14h 00 à 17h00

le jeudi de 14h00 à 17h00

le samedi de 9h00 à 12h00

Le Maire, Marc ALLES reçoit sur rendez-vous.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pièces à fournir :

- Une copie intégrale de votre acte de naissance.
- Deux photos d'identité de format 3,5x 4,5 cm
- Un justificatif de domicile
- Votre carte nationale d'identité, s'il s'agit d'un renouvellement.
- Sa délivrance reste gratuite sauf en cas de non-présentation de la carte nationale d'identité (perte ou vol) en vue de son renouvellement, l'utilisateur devra acquitter un droit de timbre de 25 euros.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à la mairie.

LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE : SUR RENDEZ-VOUS

Afin d'accroître l'efficacité du service public rendu pour la délivrance des passeports biométriques, les agents vous accueilleront uniquement sur rendez-vous. Cette réorganisation a pour but de réduire le temps d'attente à l'accueil de la Mairie et facilitera la gestion des dossiers traités.

Rendez-vous : les lundis et jeudis de 13h30 à 17h30 et les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 8h30 à 11h30 matin. Contact : 01 30 88 25 30

➤ Un timbre fiscal, pour les passeports (89 € pour un majeur, 45 € pour les mineurs de 15 ans à 18 ans, 20 € pour les mineurs de moins de 15 ans). Pièces à fournir : liste disponible en mairie.

Déposez votre demande dès maintenant pour garantir les meilleurs délais. N'attendez pas la dernière minute, vérifiez vos dates de validité !

A V I S Journée d'Appel à la Défense

Jeunes filles et jeunes gens, n'oubliez pas de vous faire recenser auprès de la Mairie dès vos 16 ans!
(Informations en Mairie)

Nous vous rappelons que le recensement et la participation à la journée d'Appel à la Défense sont obligatoires pour se présenter à différents examens nationaux (Bac, CAP, BEP,..., mais aussi permis de conduire, etc.).

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. Si vous avez laissé passer le temps: il est indispensable d'aller dans votre mairie accomplir cette démarche.